

soirée « Forum »

**Compte-rendu de la soirée Forum**

**« Bien vivre à l'Europe »**

**le 30 octobre 2007 de 20h à 22h au « 99 »**

Notes Olowine Rogg – Forum St-Jean/Charmilles

*Avec la participation de : Monsieur G. Frusciante, régie SPG, Monsieur B. Kohler, régie Brun, Monsieur C. Wohlschlag, GPA, Jean-Marie Voumard, gendarmerie, Emmanuel Droz, Agent de Sécurité Municipale, l'équipe du 99, Monsieur Wyss, directeur du centre commercial, l'Association de Parents d'Élève, Monique Lehmann, responsable du bâtiment de l'école de l'Europe, Sandrine Gilliéron, Unité d'action communautaire de St-Jean, Sylvie Décurnex, Délégation à la Jeunesse.*

*Animation de la soirée : Barbara Firla-Graenicher, animatrice du 99 et Yvan Ripic, habitant du quartier*

*Présence d'environ 60 personnes.*

**Introduction & informations**

- Monsieur Frusciante, SPG nous informe que deux nouvelles sociétés ont été mandatées pour l'entretien des espaces communs et des extérieurs. Il s'agit des sociétés ISS et Manu Sarl. Celle-ci se charge du nettoyage des surfaces et de l'évacuation des déchets encombrants qui sont déposés dans l'ensemble du complexe, il est rappelé toutefois que chaque locataire peut faire appel au **service gratuit de la Ville de Genève pour le débarras des déchets encombrant** :

**APPELEZ LE 0800 22 42 22**

- Concernant la sécurité, la société de surveillance GPA va dorénavant s'occuper des parties communes, garages, sorties de secours.
- Afin de répondre aux problèmes de stationnements des 2-roues, il a été créé 143 des places de motos dans les sous-sols au prix de Frs 10.- par mois, ainsi que 60 places gratuites extérieures côté ancien stade des Charmilles.
- Les divers acteurs qui gèrent les immeubles de l'Europe se rencontrent régulièrement tous les 2 mois afin de chercher des solutions aux problèmes.
- Monsieur Laurent Paoliello, mandaté par Bénédicte Hentsch pour la gestion de l'aménagement des parcelles situées entre la promenade de l'Europe et le chemin des Sports – parc-Hentsch, espace Hippomène, nous informe que l'ancien stade va être transformé en parc, que les bâtiments qui subsistent actuellement vont être rénovés, et qu'un nouveau bâtiment de logements verra le jour le long du ch. des Sports. Le parc viendra jusqu'à la crèche de l'Europe. Il y aura une piste cyclable qui liera le chemin des Sports à la promenade de l'Europe, et ne subsisteront que des accès pompiers en surface, les voitures seront guidées vers un parking souterrain – pas de trafic de voitures en surfaces. Il existe un groupe de travail composé d'habitants du quartier qui suit le projet avec qui il est en contact. Le processus va aussi vite que possible. Le projet n'est pas à la charge des collectivités publiques – seul l'entretien du parc le sera. Actuellement, le projet doit être avalisé par le Grand Conseil pour une modification de zone. Tous les accords ont été trouvés, excepté concernant l'immeuble projeté le long du chemin des Sports, où la Ville exige qu'il y ait une quantité de logements HBM. Actuellement est prévu un projet de logement-atelier

## soirée « Forum »

en coopérative. Un retard actuellement impliquerait un retard de 2 ans. Selon le calendrier le plus optimiste, les chantiers prendraient fin en 2010.

- À la question : la couverture des voies va-t-elle être prolongée ? Réponse : non, ouvrage trop onéreux, qui ne se justifie plus, du fait également que le matériel roulant des CFF est moins bruyant. Il est soulevé que B. Hentsch souhaiterait réaliser une halte RER – une halte très simple avec un arrêt pour les navettes en provenance de Cointrin – lien entre l'aéroport et la gare avec le quartier et les infrastructures prévues.
- L'espace Hippomène : l'ouverture du centre dépendra des décisions qui seront prises prochainement. Si le chantier du parc est retardé, l'espace ouvrira ses portes malgré le chantier avoisinant. Actuellement, le bâtiment est prêt à être utilisé. L'espace Hippomène, privé, est prévu pour accueillir des expositions, des assemblées, des conférences, des spectacles, etc ... Il est évident qu'entouré de chantier, le charme n'est pas identique.
- Sylvie Décurnex, travailleuse sociale hors murs, fait part de l'effet positif de la buvette en été concernant l'accueil des jeunes. Actuellement, le 99 ouvre ses portes pour tout public le mercredi avec des ateliers couture, cuisine, avec une prise en charge des enfants.

## Questions

- Q1 : **Garages payants**. N'est-il pas possible de demander aux locataires de fermer la porte de leur garages, certains de ceux-ci sont de vrais dépotoirs et n'attireraient ainsi pas les personnes avec de mauvaises intentions. Réponse : certains box ne sont pas loués, et la régie va faire en sorte que ces box soient dorénavant fermés.
- Q2 : **Cambriolages/vols** : est-il possible de lutter contre ces problèmes ? Réponse : c'est un problème de société. La police ne peut pas entrer dans les immeubles. Les habitants peuvent aider.  
Par ailleurs, il y a une différence dans les contrats avec les sociétés de surveillances (GPA) pour entrer dans les parties communes, les allées par exemple, les garages –1 ; -2 ; -3 ; -4 ;  
Si un cambriolage devait avoir lieu, il faut appeler la police et ne toucher à rien, car celle-ci effectue un relevé d'ADN, d'empreintes digitales et ... également d'oreilles. Avant 18h, appelez le poste de quartier, et après 18h, le 117. Le poste des ASM ferme à minuit en été, et à 22h en hiver.
- Q3 : **Nettoyages zones communes** : s'il y a des déchets encombrants, contactez votre régie qui signalera la chose à l'entreprise Manu Sarl. Celle-ci passe tout les jours dans le complexe en alternance avec les garages et les extérieurs.
- Q4 : **Ouverture de la MQSJ aux ados** : le vendredi soir de 17h à 20h aux ados dès 12 ans. Tous les vendredis, la salle de gym de l'Europe est ouverte aux jeunes dès 12 ans de 20h à 22h. Et dès le printemps et durant tout l'été, des grillades sont prévues tous les vendredis soirs – accueil pour tous ...
- Q5 : **Que faire du bruit entre 20h et 22h ?** Il faut se référer au règlement de tranquillité publique. En effet, si quelqu'un qui fait du bruit de manière exagérée ... qui dérange, on est en droit d'appeler la police.

*soirée « Forum »*

- 
- Q6 : **Drogues** : il est rappelé que la consommation et la détention de drogues sont prohibées par la loi. On peut appeler la police : la consommation peut entraîner une amende, et le commerce de drogue entraîne une détention d'au minimum une nuit.
  - Q7 : **Circulation** : la circulation dans le périmètre de la promenade de l'Europe est interdite à tout véhicule à moteur. Pour les déménagements, contacter la régie qui enlèvera la chaîne. Il faut faire attention aux poteaux, car il y en a eu plusieurs arrachés dernièrement. Cela coûte chaque fois Frs 900.- pour remettre en état. Le GPA va dénoncer les contrevenants à ce règlement à la gendarmerie.  
**Les petites motos** – pocket bike – sont interdites d'une manière générale. La police les saisit. Mais la gendarmerie ne peut intervenir que sur plainte. Toutefois, le GPA peut déposer plainte par l'intermédiaire du concierge.  
Les ASM (agents de sécurité municipaux) peuvent intervenir pour régler des questions de pocket-bike, de tranquillité, mais pas de drogues. Si le poste des ASM est fermé, n'hésitez pas à téléphoner, car il y a souvent quelqu'un dans les bureaux, mais l'accueil n'est pas toujours ouvert.
  - Q8 : **Transport handicap - TH** : difficultés d'accès à la promenade. Il faut demander au concierge pour ouvrir la chaîne. TH peut aussi écrire à la régie pour demander une clé qui leur sera fournie sans problèmes. Par ailleurs, le magistrat Rémy Pagani est en train de faire un diagnostic sur la mobilité des handicapés en ville de Genève.
  - Q9 : **enfants seuls dans le centre commercial** : il n'y a pas de restriction sur l'âge des enfants pour se rendre au centre commercial. Il n'est pas possible de vérifier chaque enfant pour lui demander s'il est avec ses parents. Il faut absolument que les parents collaborent pour surveiller leurs enfants.
  - Q10 : **Tags, fumée**, ... cela contribue à installer un climat d'insécurité. Cela n'est pas pareil lorsqu'il y a une agression, pour laquelle il faut appeler le 117.
  - Q11 : **Accès au centre commercial** : Monsieur Wyss demande à l'assemblée ce qu'elle pense de la sécurité d'une manière générale des accès au centre commercial, qui semblent peu satisfaisants à son avis. Se sent-on en sécurité ? Accès de nuit au parking souterrain ? Accès de jour à pied ? ... Questions à reprendre.
  - Q12 : **chiens dangereux** : il y a quelques soucis avec des habitants qui se promènent avec des chiens qui font peur. En cas de doute, il faut absolument contacter les ASM. En effet, ceux-ci peuvent faire intervenir le vétérinaire cantonal, demander une expertise psychologique du propriétaire du chien, ... référence notamment à une dame qui s'installe à la sortie de l'école avec un chien menaçant. Celle-ci est connue et son cas est en cours d'examen. D'une manière générale, il est rappelé qu'il ne faut pas trop s'approcher des chiens, ne pas les affoler, etc...
  - Q13 : **GPA/police/ASM** : le GPA rappelle qu'ils ont des zones à surveiller, zones qui figurent dans leur contrat. Il ne peuvent pas intervenir n'importe où (à préciser ?). Ils ne peuvent pas faire de contrôles d'identité ; doivent demander à la gendarmerie d'intervenir. Lors d'un flagrant délit, ils ne peuvent que retenir l'auteur du délit dans l'attente de la police. Lors des réunions de jeunes, ils ne peuvent intervenir ... simplement ils peuvent discuter avec eux. Ils ne font pas d'intervention suite à des téléphones anonymes. Ils constatent que les jeunes se déplacent souvent là où le GPA n'a pas de mandat d'intervention. Les ASM et la Police font remarquer que lorsqu'ils patrouillent, il n'y a aucun problème ☺ ... Si les habitants sont dérangés de manière inconsidérée, ils doivent appeler et s'identifier. La Police rappelle que le délit de « sale gueule » n'existe plus ; elle

## soirée « Forum »

n'intervient qu'en cas de délit ou de flagrant délit. Ils pourraient intervenir pour faire respecter les horaires de fêtes au 99, seulement si la Ville leur donne un mandat.

- Q14 : **prêts de salles du 99** : des gens usurpent l'adresse pour pouvoir bénéficier de la salle. Il arrive qu'il n'y ait aucun habitant présent lors des fêtes. Il est dit que les nuisances sont particulières lors de la sortie des gens.
- Q15 : **Rats** : le secteur a été plusieurs fois dératisé, notamment les bâtiments désaffectés propriété de Monsieur Hentsch. Les CFF également sont intervenus. Malgré toutes ces interventions, les rats continuent d'habiter le secteur. Il faut éviter à tout prix de jeter de la nourriture par les fenêtres, peut-être modifier certains aménagements, comme les grilles autour des arbres, ou les poubelles en grillage. La régie invite les habitants à leur signaler qui nourrit les pigeons, comme ça elle pourra intervenir directement auprès de ceux-ci. Il semble en effet, inutile d'envoyer un courrier à tous les locataires – 1200 – pour 10 personnes qui nourrissent les pigeons. Les locataires font remarquer qu'il est parfois difficile de localiser de quel étage vient le problème.
- Q16 : **Bruit** : le toboggan installé devant la ludothèque est très bruyant, notamment la nuit. N'est-il pas possible de faire attention à la qualité des installations de jeux pour que ceux-ci n'importunent pas les locataires qui ont leur chambre à coucher qui donne sur un espace de jeux ? Réponse de la régie : le problème est entendu ... à voir ce qui est possible de faire ?
- Q17 : **Mendiants** : des nouvelles directives vont entrer en matière d'ici à la fin de l'année. Il est rappelé qu'actuellement, la mendicité reste interdite. Il est également rappelé que des abris sont ouverts aux personnes sans abris

## Propositions

- Si des personnes souhaitent se mobiliser davantage pour résoudre un problème, l'Unité communautaire de St-Jean est à disposition pour les soutenir dans leurs démarches.
- Une fiche pratique devrait être réalisée, avec des infos locales telles qu'horaires d'ouvertures et numéros de téléphones des postes de polices, ASM, etc.... zones privées et publiques, parking handicapé, etc. Qui réalise celle-ci ?

ForumSt-Jean-Charmillles/07PV30oct/OR/13décembre2007